



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

financement

Question écrite n° 84098

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la baisse de dotation des communes. Les communes sont de moins en moins soutenues par l'État. L'Association des maires de France dénonce une baisse d'investissement de 25 % sur l'ensemble du bloc communal. Ce chiffre est conforté par l'étude de l'Association des maires des grandes villes de France, l'Association des communautés urbaines de France, l'Association des petites villes de France, l'Assemblée des communautés de France et villes de France. Le niveau d'investissement est en perpétuelle baisse de 21 % à 25 % par mandat. Malgré cela, les deux tiers des communes n'ont pas voté d'augmentation de la fiscalité locale. Ils sont dès lors contraints à baisser la masse salariale. À ce contexte difficile s'ajoutent des propositions amères pour les communes dans le projet de loi de finances 2016 par Mme Christine Pires Beaune. Les établissements publics de coopération intercommunale seront chargés de reverser aux communes membres les dotations de l'État alors que toutes les associations de communes sauf une rejettent ce projet. Par ailleurs la direction générale des collectivités locales proposait d'établir une nouvelle dotation : la dotation de ruralité. Cette dotation ne serait accessible que pour les communes de 1 000 habitants, ce qui en exclut 27 000. Il demande un soutien financier réelle aux communes qui constituent le maillon dans lequel les Français s'identifie le plus, qui représentent l'identité de la France et la font vivre.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84098

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5125